

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, doit être jointe au compte administratif.

D'autre part, la loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

La présente note répond à cette obligation, elle sera disponible sur le site internet de la commune.

### I - BUDGET PRINCIPAL

#### 1°) Contexte général

La population de la commune, au 31 décembre 2016, est de 8 516 habitants.

Les éléments démographiques, fiscaux et financiers, pour 2016, sont :

Population DGF : 8 479

Nombre de logements sociaux : 640

Longueur de voirie (en m) : 104 632

Potentiel fiscal 3 taxes : 5 501 499

Potentiel financier : 7 797 998

Effort fiscal : 1,058952

*(source fiche individuelle DGF 2016)*

Le compte administratif 2016 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2016. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

#### 2°) Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

L'année 2016 a généré un excédent de fonctionnement de 321 824,96 €.

Avec la reprise du résultat antérieur (238 285,11 €), le résultat cumulé de clôture s'élève à 560 110,07 €.

#### ➤ Les dépenses :

Imp	LIBELLE IMPUTATION	CA 2016
011	Charges à caractère général	1 877 040,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 556 079,22
014	Atténuation de produits	401 400,00
65	Autres charges de gestion courante	1 626 763,88
66	Charges financières	369 395,17
67	Charges exceptionnelles	58 019,44
68	Dotations aux amortissements et provisions	72 331,44
	<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>7 961 029,75</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 543,58
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 361 573,33</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de 9,41 % par rapport à celles de 2015, passant de 8 788 407,00 € à 7 961 029,75 €, soit - 827 377,25 €.

Il faut noter :

- les charges à caractère général (chapitre 011) baissent de 32 %. Cette baisse importante s'explique par le remboursement, sur 2015, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans pour 754 039 €
- les charges de personnel (chapitre 012) présentent une augmentation de 1,94 %
- les charges financières affichent une diminution de 2,52 par rapport à 2015.

➤ **Les recettes :**

<b>Imp</b>	<b>LIBELLE IMPUTATION</b>	<b>CA 2016</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	,00
013	Atténuations de charges	196 873,59
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	384 580,31
73	Impôts et taxes	6 007 992,01
74	Dotations et participations	1 759 604,85
75	Autres produits de gestion courante	88 972,31
76	Produits financiers	1 591,44
77	Produits exceptionnels	237 339,51
	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>8 676 954,02</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 444,27
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>8 683 398,29</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	238 285,11
	<b>Total global recettes de fonctionnement</b>	<b>8 921 683,40</b>

Les recettes réelles de fonctionnement ont baissé de 18,61 % par rapport à celles de 2015, passant de 10 661 583,34 € à 8 676 954,02 €, soit - 1 984 629,32 €.

Il faut noter, sur 2015, les écritures liées à la reprise des résultats du budget ZAC Condamine, suite à la dissolution de ce budget par délibération du 12 novembre 2015, pour un montant de 1 155 787 €.

Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- baisse des dotations de l'État, de 1 510 168,00 € à 1 402 208,00 €, soit - 7,15%
- les recettes fiscales ont été perçues, sans aucune hausse des taux de la fiscalité locale, et ce pour la 20ème année consécutive
- les produits des services (chapitre 70) progressent de 3,76 %, grâce à une bonne fréquentation de la restauration scolaire, de la saison culturelle et un accroissement des redevances d'occupation du domaine public.
- les remboursements de salaires dus aux arrêts-maladies-maternité ont diminué de 31,42 %
- les cessions d'immobilisations enregistrées au compte 775 s'élèvent à 168 937 €, contre 51 991 € en 2015. On notera, entre autre, la vente de quatre maisons rue du Four à cinq acquéreurs suite à une division en deux lots.

### ➤ La fiscalité :

Concernant les ménages, les taux des impôts locaux ont été maintenus en 2016, et ce pour la 20ème année consécutive :

- Taxe d'habitation : 16,48 %
- Taxe sur le foncier bâti : 17,96 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 48,17 %

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est perçue par la Communauté de Communes.

Concernant les entreprises, la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est également perçue par la Communauté de Communes.

Le produit de la fiscalité locale en 2016 s'élève à 3 898 170,00 €, compris l'encaissement de rôles supplémentaires.

### ➤ Le personnel

Les charges de personnel, déduction faite des remboursements sur rémunérations s'élèvent à 3 359 205,63 €. Elles représentent 42,20 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Au 31 décembre 2016, les effectifs étaient au nombre de 83 emplois permanents.

### 3°) Section d'investissement

La section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles et de nature à modifier le patrimoine de la commune. Elle présente les projets nouveaux ou en cours de la collectivité.

L'exercice 2016 fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 37 319,36 €.

Un montant de 873 427,10 € en restes à réaliser dépenses et de 585 052,00 € en restes à réaliser recettes.

Le besoin de financement de la section d'investissement est de 251 055,74 €.

### ➤ Les dépenses :

Imp	LIBELLE IMPUTATION	CA 2016
20	Immobilisations incorporelles	99 932,88
204	Subventions d'équipement	128 081,10
21	Immobilisations corporelles	280 000,53
23	Immobilisations en cours	694 845,16
	<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>1 202 859,67</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 623,00
13	Subventions d'investissement	35,68
16	Emprunts et dettes assimilées	942 848,72
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 152 367,07</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 444,27
041	Opérations patrimoniales	1 000,00
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 159 811,34</b>
001	Déficit d'investissement reporté	1 348 001,46
	<b>Total global dépenses d'investissement</b>	<b>3 507 812,80</b>

Les dépenses d'équipement ont été de 1 202 859,67 € en 2016, affichant une diminution de 56 %. L'exercice 2015 comportait des écritures comptables liées à la reprise du budget ZAC Condamine, dissout par délibération du 12 novembre 2015. Hors ces écritures, les dépenses d'équipement baissent de 13,72 %, baisse liée à l'opération importante des bassins de rétention quartier Saint-Antoine réalisée en 2015 pour 418 000 €.

Les principales réalisations de l'année 2016 ont été :

- des travaux de bâtiments pour un montant de 149 663,21 € dont : la toiture des écoles Chandeneux et Royannez, l'aménagement de l'ex-gymnase Chareyre, l'organigramme pour les salles Moulinages/Coloriage, l'aménagement de sanitaires aux services techniques, d'un accès PMR au CCAS, de portes va et vient à la salle Coloriage et la descente de la tour
- des travaux de voirie pour un montant de 545 181,95 € dont : la poursuite de la requalification des rues Henri Grand/Sadi Carnot, l'aménagement d'un accès à la Drôme pour les kayaks, la fontaine du square de la Résistance, l'escalier rue de la Nativité, l'aménagement de plusieurs trottoirs (chemin St Vincent, Champ de Mars) et de plusieurs voiries (Les Sétérées, avenue des Trois Becs)
- des acquisitions immobilières et mobilières pour un montant de 280 000,53 €, dont le solde des acquisitions des terrains quartiers St Antoine et Mazorel dans le cadre de la protection contre les inondations, l'achat de mobilier et d'équipement informatique pour les écoles, l'installation de vidéo-surveillance, l'achat de gilets pare-balle.
- des études pour un montant de 99 932,88 €, dont la restructuration de l'ancienne caserne des pompiers en centre d'art, l'aménagement du quartier de la gare, la réalisation d'une passerelle au pont Mistral, un diagnostic sur la tour
- des subventions d'équipement versées pour un montant de 128 081,10 €, dont l'enfouissement des réseaux rue Driss Chraïbi et des aides à la rénovation des façades.

En tenant compte des restes à réaliser, les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 94 %.

➤ **Les recettes :**

<b>Imp</b>	<b>LIBELLE IMPUTATION</b>	<b>CA 2016</b>
13	Subventions d'investissement	518 586,48
16	Emprunts et dettes assimilées	910 000,00
	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>1 428 586,48</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 714 503,47
165	Dépôts et cautionnements reçus	498,63
	<b>Total recettes financières</b>	<b>1 715 002,10</b>
	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 143 588,58</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 543,58
041	Opérations patrimoniales	1 000,00
	<b>Total recettes d'investissement=</b>	<b>3 545 132,16</b>

Les recettes sont constituées par :

- le FCTVA sur les dépenses de 2015 pour 171 851,41 €
- le montant de la taxe d'aménagement pour 57 046,83 €
- les recettes d'amortissement pour 400 543,58 €
- l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 1 485 605,23 €
- le recours à l'emprunt pour 850 000 €
- les subventions liées aux opérations d'investissement pour 518 586,48 € émanant principalement du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), de la réserve parlementaire, de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), des participations aux Programmes d'Aménagement d'Ensemble, des amendes de police.

En tenant compte des restes à réaliser, les recettes d'investissement ont été réalisées à hauteur de 92 %.

#### **4°) L'endettement**

Le remboursement du capital des emprunts en cours, représente 935 692,80 € contre 903 325,57 € en 2015.

L'exercice 2016 prend en compte le remboursement de l'emprunt contracté initialement sur le budget annexe de la ZAC Condamine et repris sur le budget principal suite à la dissolution du budget annexe. Pour cet emprunt, le capital remboursé en 2016 est de 25 000 €.

En 2016, un nouvel emprunt a été contracté à hauteur de 850 000 €.

L'encours de la dette au 31 décembre 2016 est de 11 378 623,48 €.

Le désendettement est de 85 692,80 €.

La structure de la dette est sécurisée.

Selon la charte « Gissler », le classement typologique de l'encours de la dette se présente comme suit :

99,04 % de l'encours est en classification 1A (emprunts sur taux fixe ou taux variable classique)

0,96 % de l'encours est en classification 6F (emprunt en CHF)

Sur les trois emprunts contractés en francs suisse (CHF), deux contrats se terminent en 2017.

Le ratio de capacité de désendettement, déterminant le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette est de 14 ans.

#### **5°) Les ratios financiers**

- ratio 1 : dépenses réelles de fonctionnement/hab	948
- ratio 2 : produit des impositions directes/hab	464
- ratio 3 : recettes réelles de fonctionnement/hab	1 033
- ratio 4 : dépenses d'équipement/hab	143
- ratio 5 : dette en capital au 31 décembre/hab	1 355
- ratio 6 : dotation globale de fonctionnement/hab	167

## **II – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Ce budget est assujéti à la TVA et fait l'objet d'une délégation de services publics.

#### **1°) La section d'exploitation**

L'année 2016 a généré un excédent d'exploitation de 261 606,87 €.

Les dépenses d'exploitation se décomposent en 126 062,81 € de dépenses réelles et 160 364,83 € de dépenses d'ordre, soit un total de dépenses de 286 427,64 €.

Une des principales dépenses concerne les analyses d'eau liées aux branchements plomb.

La recette d'exploitation relative à la surtaxe versée par le délégataire est de 429 065,07 €.

#### **2°) La section d'investissement**

Cette section présente un déficit de 194 939,91 €, auquel s'ajoute un besoin de financement au titre des restes à réaliser de 75 799,59 €.

L'investissement a été essentiellement consacré aux travaux de renouvellement des branchements.

### **III – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Comme le budget annexe de l'eau, ce budget est assujéti à la TVA et a fait l'objet d'une délégation de services publics.

#### **1°) La section d'exploitation**

L'année 2016 a généré un excédent d'exploitation de 155 132,50 €.

Les dépenses d'exploitation se décomposent en 22 369,48 € de dépenses réelles et 80 523,59 € de dépenses d'ordre, soit un total de dépenses de 102 893,07 €.

Les deux principales recettes d'exploitation de ce budget sont la redevance d'assainissement collectif reversée par le délégataire, à hauteur de 197 745,00 € et la participation à l'assainissement collectif pour 51 000,00 €.

#### **2°) La section d'investissement**

Cette section présente un excédent de 24 147,89 € et un besoin de financement au titre des restes à réaliser à hauteur de 38 198,63 €.

Les principales opérations d'investissement ont concerné les travaux réalisés sur le réseau de l'avenue Henri Grand ainsi que des travaux de sécurisation rues L. Blum, Molière et Fayolle.

### **IV – COMPTE ADMINISTRATIF CONSOLIDE**

<b>Section</b>	<b>Budget principal</b>	<b>Budget eau</b>	<b>Budget assainissement</b>	<b>Total</b>
<b>Fonctionnement</b>				
Dépenses	8 361 573,33	286 427,64	102 893,07	8 750 894,04
Recettes	8 683 398,29	433 980,50	258 025,57	9 375 404,36
<b>Investissement</b>				
Dépenses	2 159 811,34	383 113,81	87 529,36	2 630 454,51
Recettes	3 545 132,16	294 932,99	258 129,86	4 098 195,01

### **V – BUDGET ANNEXE REGIE DE LA TOUR**

Ce budget annexe, créé le 1<sup>er</sup> septembre 2008 est doté de l'autonomie financière. Il est établi selon la nomenclature M4, avec option TVA partielle.

#### **1°) La section d'exploitation**

Cette section présente un excédent de 10 294,08 €.

Les dépenses totales de la section s'élèvent à 266 962,15 € dont 243 178,94 € de dépenses réelles.

La progression des charges à caractère général est justifiée par un accent particulier mis sur la promotion de ce site en développant les moyens de communication.

Les recettes sont essentiellement constituées par les entrées pour un montant de 204 694,54 € et les ventes de produits annexes pour 32 551,64 €.

#### **2°) La section d'investissement**

Cette section présente un excédent de 11 426,90 € et un besoin de financement au titre des restes à réaliser de 1 800,00 €.

Parmi les dépenses, on retrouve le changement du système de la caisse enregistreuse.  
Au niveau des recettes, figure le FCTVA pour 11 257,45 €.